

**RAPPORT N° 06/3-04  
au Conseil Municipal**

**OBJET**

**SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU**

**ATTRIBUTION DES AIDES INDIVIDUELLES AUX SPORTIFS DIONYSIENS  
CLASSES EN CATEGORIES « ESPOIR » ET « PARTENAIRE D'ENTRAINEMENT »**

**I RAPPEL DE LA DELIBERATION DU 17 DECEMBRE 2004**

Lors de cette séance, vous avez approuvé le dispositif d'aide au sport de haut niveau qui s'articule autour de deux volets :

- le volet 1 consistant en une aide individuelle ciblée sur des sportifs dionysiens inscrits sur des listes arrêtées par le Ministère ;
- le volet 2 consistant en l'attribution d'un label Elite aux associations terminant dans les trois premières places du championnat de référence, ou détentrices d'un titre régional en sports collectifs.

Ce dernier ayant déjà été mis en œuvre lors de l'attribution des subventions votées au Budget Primitif et au cours des différentes DM, il convient à présent de valider les aides individuelles que vous avez définies, à partir des listes officielles arrêtées par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

**II RAPPEL DU DISPOSITIF DU VOLET 1**

Trois listes nominatives arrêtées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports permettent d'identifier des sportifs évoluant au plus haut niveau de leur discipline :

- les sportifs de haut niveau en catégories « Elite », « Senior », « Jeune » ou « Reconversion » ;
- la catégorie « Espoir » ;
- la catégorie « Partenaire d'Entraînement ».

Ces listes ne correspondent pas de façon systématique à des classes d'âge déterminées, mais aux résultats obtenus par ces sportifs aux compétitions de référence.

## RAPPORT N° 06/3-04

Pour l'année 2006, 60 sportifs dionysiens, répartis de la façon suivante, figurent sur les listes arrêtées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, selon les catégories :

- « Elite » 1,
- « Senior » 6,
- « Jeune » 9,
- « Espoir »: 41,
- « Partenaire d'Entraînement » 3.

Le statut de sportif de haut niveau, tel que défini par les textes, confère à l'athlète figurant dans la catégorie « Elite », «Senior» ou « Jeune » des aides accordées par l'Etat, la Région et le Département.

Par contre, les athlètes inscrits sur les listes «Espoirs» et «Partenaires d'Entraînement» ne bénéficient d'aucune aide individuelle et spécifique au titre du haut niveau, alors qu'ils représentent le potentiel en devenir des meilleurs athlètes d'une Région donnée.

A la Réunion, les athlètes classés « Espoir » représentent 75 % des sportifs de haut niveau et bénéficient seulement d'une prise en charge d'un ou de deux billets d'avion par an, en fonction de la discipline, de la part du Conseil Général.

Compte tenu de cette situation, la Commune souhaiterait apporter son soutien aux Dionysiens figurant sur les listes des catégories « Espoir » et « Partenaire d'Entraînement » afin de leur permettre d'atteindre les catégories supérieures et d'accéder progressivement au statut de sportif de haut niveau.

### **III LISTE DES BENEFICIAIRES DU DISPOSITIF**

Au 1er janvier 2006, la liste officielle des « Espoirs » et « Partenaires d'Entraînement» licenciés dans des associations dionysiennes est arrêtée et communiquée par les services de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

La Commune se propose d'attribuer à chacun d'eux une enveloppe de 500,00 €. Cette aide prendrait la forme d'un soutien financier individualisé formalisé par une Convention.

Le sportif, quant à lui, associerait son image, et donc sa notoriété, ainsi que ses compétences à la valorisation des actions de formation et d'animation organisées par la Commune.

## RAPPORT N° 06/3-04

Il s'engagera à :

- porter le logo de la Commune ;
- être présent à au moins deux manifestations locales (du type Gala des Champions ou présentation annuelle des parrainés) ;
- intervenir dans des actions ponctuelles dans les Ecoles Municipales de Sports ou au sein des Ecoles Primaires de la Commune.

Conformément à ces critères et aux données transmises par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, le nombre de bénéficiaires s'élève pour l'année 2006 à un total de 44, et se répartit de la manière suivante :

- 41 « Espoirs »,
- 3 « Partenaires d'Entraînement ».

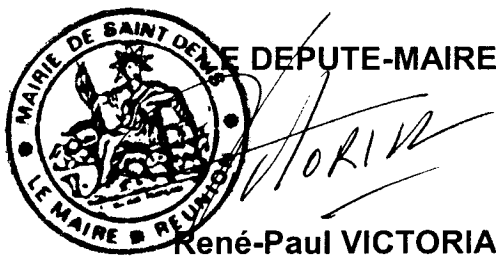
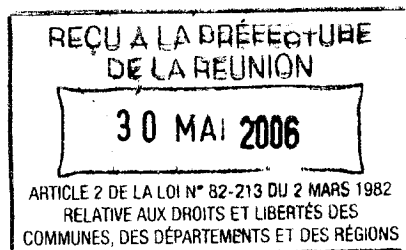
L'aide individuelle étant fixée à 500,00 € par an, le montant total de l'enveloppe à engager s'établit donc à 22 000,00 €.

Vous trouverez en annexe le tableau de répartition des aides correspondantes, les crédits étant imputés au Budget principal 2006 sous les Chapitre 65 et Article 6574.

Je vous demande donc :

- 1° d'approuver les termes du présent Rapport ;
- 2° d'attribuer les aides individuelles aux sportifs dionysiens classés en catégories « Espoir » et « Partenaire d'Entraînement » au titre de l'année 2006 ;
- 3° de valider le tableau de répartition de ces aides.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



DELIBERATION N° 06/3-04  
du Conseil Municipal  
en séance du lundi 15 mai 2006

OBJET

SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU

ATTRIBUTION DES AIDES INDIVIDUELLES AUX SPORTIFS DIONYSIENS  
CLASSES EN CATEGORIES « ESPOIR » ET « PARTENAIRE D'ENTRAINEMENT »

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 06/3-04 du Député-Maire ;

Considérant les crédits inscrits au Budget principal 2006 sous les Chapitre 65 et Article 6574 ;

Vu le rapport de Monsieur Christian ALBANY, 8ème Adjoint, présenté au nom des Commissions 1° Sports, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE

2 abstentions

pour

M. Emmanuel HOARAU  
et Mme Marie-Cécile SEIGLE-VATTE

Autres élus présents et mandatés

ARTICLE 1

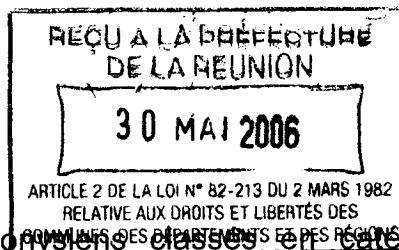
Approuve les termes du Rapport.

ARTICLE 2

Attribue les aides individuelles aux sportifs dionysiens classés en catégories « Espoir » et « Partenaire d'Entraînement » au titre de l'année 2006.

ARTICLE 3

Valide le tableau de répartition des aides.



Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 29 MAI 2006

DEPUTE-MAIRE  
Paul VICTORIA

**LISTE DES ATHLETES DE HAUT NIVEAU DE SAINT-DENIS  
ANNEE 2006**

**ESPOIRS**

	NOM	PRENOM	DISCIPLINE	CLUB	DOMICILE
			<b>Athlétisme</b>		
01	CHAFFRE	Kévin	Athlétisme	CSDA	Saint-Denis
02	LOUISE	Amélia	Athlétisme	RCSD	Saint-Denis
			<b>Cyclisme</b>		
03	PAUSE	Fabien	Bicross	CSSD	Saint-Denis
04	SOUTON	Jérémie	Route	VCSD	Sainte-Marie
05	GERARD	Armand	VTT	ACPR	Saint-Benoît
			<b>Tennis</b>		
06	TEYSSEDE	Paul Henry	Tennis	BOTC	Saint-Denis
			<b>Pelote basque</b>		
07	APTE	Stéphane	Paleta	PC Chaudron	Saint-Denis
08	BEFROI	Emmanuel	Paleta	PC Chaudron	Saint-Denis
09	BILLOT	Alexandre	Paleta	PC Chaudron	Saint-Denis
10	WELMANT	Loïc	Paleta	PC Chaudron	Saint-Denis
11	VALLY	Stéphane	Paleta	PC Chaudron	Saint-Denis
12	MAHABO	Johan	Paleta	PC Chaudron	Saint-Denis
13	IMAZOUTE	Damien	Paleta	PC Chaudron	Saint-Denis
14	FONTANO	Rodolphe	Paleta	PC Chaudron	Saint-Denis
15	DALIDAN	Dominique	Paleta	PC Chaudron	Saint-Denis
16	CARPAYE	idriiss	Paleta	PC Chaudron	Saint-Denis
			<b>Basket</b>		
17	BON	Eléonore	Basket	BCD	Saint-Denis
18	MALLET	Clément	Basket	BCD	Saint-Denis
19	LAURATET	Loïc	Basket	BCD	Saint-Denis
20	MONDON	Amandine	Basket	BCD	Saint-Denis
21	FOSSY	Grégory	Basket	BCD	Saint-Denis
22	PAYET	Bruno	Basket	BCD	Saint-Denis
			<b>Escrime</b>		
23	ANDRIAMANJATO	Nitsyky	Escrime	La Buse	Saint-Denis
24	CHANE CHUEN K	Denis	Escrime	La Buse	Saint-Denis
25	CROCHET	Claude Edouart	Escrime	La Buse	Saint-Denis
			<b>Boxe</b>		
26	SAMATAVALI	Sabrina	Boxe	USPD	Saint-Denis
			<b>Handball</b>		
27	VALLIAME	Joey	Handball	Joinville	Saint-Denis
28	MORVILLE	Nicolas	Handball	Joinville	Sainte-Marie
29	DALLEAU	Priscilla	Handball	HBF	Saint-Denis
30	CERDAGNE	Etienne	Handball	Joinville	Sainte-Suzanne
31	CLAIRE	Adrien	Handball	Joinville	Saint-Denis
32	M'TIMA	Jeffrey	Handball	Source	Saint-Denis

	NOM	PRENOM	DISCIPLINE	CLUB	DOMICILE
			Football		
33	BOYER	Jonathan	Football	SDEFA	Sainte-Suzanne
34	LEBON	Thomas	Football	SDFC	Saint-Denis
35	CLAIN	Charles Henri	Football	SDEFA	Saint-Denis
			Judo		
36	CAMLINDIA	A-Cécile	Judo	JCSD	Sainte-Marie
			Tennis de Table		
37	PLANTE	Jean-Baptiste	Tennis de Table	CDTT	Saint-Denis
38	DARIDE	Thibault	Tennis de Table	CDTT	Saint-Denis
			Gymnastique		
36	JEAN BART	Johanna	Gymnastique	Dionygym	Saint-Denis
			Volley-ball		
37	RAFIDISON	Toki	Volley-ball	ASPTT	Saint-Denis
38	SULEMAN	Farah	Volley-ball	ASPTT	Saint-Denis

### PARTENAIRES D'ENTRAINEMENT

			Pelote Basque		
01	N'CHINDA	Ibrahim	Paleta	PC Chaudron	Saint-Denis
			Handball		
02	GERMINAL	Yannick	Handball	Joinville	Saint-Denis
			Karaté		
03	CALINZINGOUE	Aurélie	Karaté	Centre Etude	Saint-Denis

### ATHLETES / DISCIPLINES

Cyclisme	3
Tennis	1
Paleta	10
Basket	6
Escrime	3
Handball	6
Football	3
Judo	1
Tennis de table	2
Gymnastique	1
Athlétisme	2
Boxe	1
Volley-ball	2
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>

---

## PARTENAIRES D'ENTRAINEMENT / DISCIPLINES

---

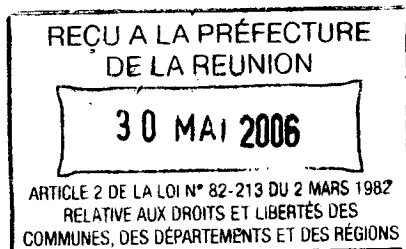
Paleta	1
Karaté	1
Handball	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>

A noter au niveau de la liste 2006, trois nouvelles disciplines, à savoir : athlétisme, boxe et volley-ball.

30 sportifs bénéficiaires de la bourse 2005 sont réinscrits sur la liste ministérielle 2006. 14 nouveaux apparaissent, soit en athlétisme, escrime, boxe, football, basket, tennis de table et volley-ball.

---

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
en séance du lundi 15 mai 2006  
et annexé à la Délibération n° 06/3-04



LE DEPUTE-MAIRE

*René-Paul VICTORIA*  
René-Paul VICTORIA